



Recherche en un coup d'œil

Évaluation des résultats des Programmes correctionnels pour délinquantes autochtones (PCDA)

La participation aux PCDA permet d'accroître les compétences et de diminuer considérablement les taux de réincarcération chez les délinquantes

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Depuis 2010, le Service correctionnel du Canada (SCC) a mis en œuvre un modèle exhaustif de Programmes correctionnels pour délinquantes autochtones (PCDA). L'objectif général était d'offrir un modèle de programme holistique, adapté à la culture et axé sur les femmes qui améliore l'accessibilité et la participation et favorise les gains de traitement et la réinsertion sociale des délinquantes.

La présente étude a permis d'évaluer si les objectifs intermédiaires des programmes étaient atteints ainsi que d'examiner l'incidence de la participation aux éléments du continuum des PCDA, y compris le Programme d'engagement des délinquantes autochtones, les programmes d'intensité modérée et élevée, et le Programme de maîtrise de soi, sur les tendances en matière de mise en liberté et sur les résultats postlibératoires.

Ce que nous avons fait

L'échantillon global comprenait 889 délinquantes purgeant une peine de ressort fédéral et qui ont participé à au moins un des éléments des PCDA entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 mars 2015 ($n = 549$), de même que toutes les délinquantes sous la garde du SCC au cours de la même période qui n'ont participé à aucun élément des PCDA ($n = 340$). La participation, le taux d'attrition, les gains réalisés grâce au traitement, les types de mise en liberté et le taux de réincarcération ont été évalués en fonction du niveau de participation à chaque programme.

Ce que nous avons constaté

Le taux d'attrition pour les éléments des PCDA allaient de 8 %, pour le volet relatif à l'engagement, à 44 %, pour le Programme de maîtrise de soi dans la collectivité. Les résultats de l'examen portant sur les changements survenus grâce au traitement, fondés sur des mesures d'auto-évaluation et les scores attribués par les intervenants, indiquent que les PCDA ont permis d'améliorer les compétences et l'attitude des participantes de même que d'accroître leur motivation.

Les délinquantes qui ont terminé tous les programmes auxquels elles étaient affectées étaient plus susceptibles de faire l'objet d'une libération discrétionnaire, tandis que la majorité des délinquantes qui n'ont pas terminé les programmes ou qui ne les ont que partiellement terminés étaient plus susceptibles d'obtenir une libération d'office.

Le temps qui s'écoule avant qu'une délinquante commence son premier programme correctionnel a diminué par rapport à la mise en œuvre initiale des PCDA.

Parmi les délinquantes mises en liberté ($n = 621$), 32 % ont été réincarcérées; 8 % ont été réincarcérées à la suite d'une nouvelle infraction. De plus, en ce qui a trait à l'incidence des programmes sur les résultats correctionnels dans la collectivité, on a constaté que le taux de réincarcération était considérablement plus faible chez les délinquantes qui avaient terminé tous les programmes que chez celles qui ne l'avaient pas fait, compte tenu des facteurs liés aux résultats, comme la motivation, le risque, l'âge, les facteurs criminogènes, la réceptivité et le nombre de programmes correctionnels supplémentaires terminés. Le profil et les résultats donnent à penser que les délinquantes ayant partiellement terminé les programmes représentent un sous-groupe de participantes qui peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire à l'égard des programmes pour améliorer leur maintien dans le programme, par exemple au moyen de techniques de motivation.

Ce que cela signifie

Les résultats laissent croire que les PCDA atteignent leur principal objectif qui est de réduire le taux de réincarcération chez les délinquantes ayant terminé les programmes. Les gestionnaires de programmes devraient continuer d'avoir recours aux PCDA dans les établissements fédéraux pour femmes pour assurer le maintien des résultats positifs chez les participantes aux programmes. Ces résultats sont une autre indication des avantages des programmes correctionnels qui sont adaptés à la fois à la culture et au genre.

Pour de plus amples renseignements

Derksen, D., Harris, A. et Wardrop, K. (2017). *Évaluation des résultats des Programmes correctionnels pour délinquantes autochtones (PCDA)* (Rapport de recherche R-391) Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.